

Les Nouvelles de MANHAY

Périodique d'Informations Communales





service des eaux 24H/24 0472/90 57 43



















SOMMAIRE

3 Le mot du Bourgmestre

4 Informations communales

• Les décisions du Conseil communal

7 Informations générales

- Le prix des cartes d'identité
- Quelques modifications en matière d'état civil
- Planter un arbre
- Avis d'enquête (SDER)
- Opération de développement rural
- Les actions de l'AIVE
- Le GAL
- Le massif Grandmenil
- L'Atelier
- Riveo
- Des nouvelles de nos écoles
- Info complète pour une bonne plantation des fruitiers
- Opération lles de Paix
- Alzheimer Café
- Action Damien
- Accueil assistance
- OAFI
- Maison de la Culture
- La confrérie du glorieux Saint-Hubert
- Fête des vieux métiers
- Le goûter annuel du cpas
- Un nouveau véhicule
- Un nouveau site d'aide à l'emploi
- Le parc chlorophylle

22 Carnet civil

22 Syndicat d'Initiative

- Marché de Noël
- Concert de Noël

Fermeture des bureaux

En cette période de fin d'année, les bureaux seront fermés aux dates ci-après :

L'administration communale et le CPAS:

- du 25 au 28 décembre 2013
- Le 31 décembre 2013

L'Agence Locale pour l'Emploi : du 23 décembre 2013 au 02 janvier 2014 inclus.

Prochaine parution du bulletin communal

Le prochain bulletin communal paraîtra la semaine du 10 au 14 mars 2014.

Les informations à paraître doivent nous parvenir pour le 05 février.

LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes, Chers citoyens,

L'année 2013 se termine, le typhon qui a ravagé les Philippines me fait penser à l'offensive Von Rundstedt qui a touché beaucoup de nos villages d'Ardennes. A l'époque certains avaient tout perdu mais grâce à l'entraide et la solidarité de tous, nos parents et aïeux ont su reconstruire et rebâtir un avenir meilleur pour eux et pour leurs enfants.

Aujourd'hui plus que jamais, soyons donc attentifs à ces personnes qui ont été sinistrées. Pensons également à nos voisins, à nos concitoyens qui parfois sont dans la détresse et ne savent pas toujours se nourrir, se vêtir, se chauffer, mais pensons aussi à ceux qui sont seuls avec personne à qui parler, se confier.

Nous pouvons les aider matériellement mais aussi et surtout par de petits gestes et attentions qui vont droit au cœur. Sachons donner de notre temps pour aider mais surtout pour écouter l'autre.

L'AIVE vient de lancer l'action : "le Réemploi, c'est pour moi!"

Notre modèle de consommation est en train de changer au profit du réemploi. Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir protéger notre environnement, à vouloir réduire nos déchets et à consommer différemment, à emprunter, louer, réutiliser, faire réparer, acheter durable ou en seconde main, à revendre ou mieux, donner au lieu de jeter. Cela aussi c'est de la solidarité pour nos voisins et pour notre planète.

Le 05 novembre, le Conseil communal, à l'unanimité, a rejeté le projet d'implantations d'éoliennes tant entre les villages de Deux-Rys et Fays qu'entre Vaux-Chavanne et Malempré.

Par solidarité, la Commune de Lierneux, après les contacts que nous avons pu prendre avec son bourgmestre et son Collège, a également refusé le projet éolien situé à Bra en face du village de Vaux-Chavanne.

Je terminerai en vous souhaitant au nom du Conseil communal, du Conseil de l'Action Sociale, du personnel communal et du CPAS, un joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année.

Que 2014 soit à la hauteur de vos espérances et vous apporte la paix, la joie, la santé à vous et tous ceux qui vous sont chers.

Soyez solidaires et non solitaires!

Bien à vous,

Robert Wuidar, Bourgmestre.



QUELQUES RECOMMANDATIONS HIVERNALES

Le déneigement: Durant les périodes d'enneigement, nous vous demandons instamment <u>d'éviter de garer votre véhicule en bordure de voirie</u>. Vous permettrez ainsi au personnel du service de déneigement de travailler dans de meilleures conditions. Cela évitera aussi bien sûr les embarras dus aux éventuels accrochages. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Votre compteur d'eau : N'oubliez pas non plus de <u>le protéger</u> des rigueurs de l'hiver.



INFORMATIONS COMMUNALES

LES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2013

PLAN D'INVESTISSEMENTS COMMUNAL — 2013-2016.

Le Conseil décide d'approuver comme suit le Plan d'Investissements communal pour les années 2013 à 2016 :

Intitulé de l'investissement	Estimation de l'investissement	Estimation montants sur fonds propres	Estimation de l'intervention régionale
1. Rue des Diguelettes à Harre	133.326,07€	66.663,03€	66.663,03€
2. Murs de soutènement en voirie	225.096,30€	112.548,15€	112.548,15€
3. Aménagement sécurité rue du Pachis à Lafosse	9.014,50€	4.507,25€	4.507,25€
4. Réfection voirie Hé du Seigneur	31.038,92€	15.519,46€	15.519,46€
5. Voirie Fays/Roche-à-Frêne	359.897,56€	179.948,78€	179.948,78€
6. Voirie Croix Bruyère - Oster	123.706,77€	61.853,38€	61.853,38€
7. Rue Mont Derieux à Chêne-al'Pierre	204.254,05€	102.127,02€	102.127,02€
8. Rue Haute Monchenoulle	255.365,66€	127.682,83€	127.682,83€
TOTAL	1.341.699,70€	670.849,85€	Limitée à 472.651€

PLAN COMPTABLE DE L'EAU — EXERCICE 2011

Le Conseil décide d'approuver le Plan Comptable de l'Eau pour l'exercice 2011 de la Commune de Manhay en sa qualité de producteur et distributeur d'eau, faisant apparaître un Coût Vérité de Distribution (C.V.D.) s'élevant à 2,4979€/m³.

Ce Plan Comptable de l'Eau sera soumis à l'avis du Comité de Contrôle de l'eau préalablement à l'introduction d'un dossier en vue de solliciter une augmentation du prix de vente de l'eau.

REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX PRESTATIONS TECHNIQUES EFFECTUEES PAR LE SERVICE DES EAUX DE LA COMMUNE

Le Conseil décide d'établir pour une durée indéterminée, des redevances pour des prestations techniques effectuées par le Service des Eaux de la Commune sur des raccordements d'immeubles au réseau de distribution d'eau, à savoir :

- o Le remplacement de compteur d'eau gelé
- o Le déplacement de compteur d'eau
- o Autres interventions diverses.

L'intégralité du règlement est disponible sur demande auprès du secrétariat communal.

REGLEMENT COMMUNAL RELATIF AUX EXTENSIONS ET RACCORDEMENTS AU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU

Le Conseil décide d'établir pour une durée indéterminée, une redevance pour les travaux d'extension et de raccordement au réseau de distribution d'eau d'immeubles, exécutés par la commune.

Le taux de la redevance est fixé au montant forfaitaire de 687,53€ HTVA. Si les travaux d'extension et de raccordement au réseau d'eau entraînent une dépense supérieure à ce taux forfaitaire, ils seront facturés sur base d'un décompte des frais réels.

Certains travaux ne seront toutefois pas soumis à cette redevance.

L'intégralité du règlement est disponible sur demande auprès du secrétariat communal

<u>CONVENTION ASBL PROMEMPLOI — SERVICE "ACCUEIL ASSISTANCE" — COMMUNES — 2013-2018</u>

Le Conseil approuve la convention Commune de Manhay/ASBL Promemploi ayant pour objet de fixer les modalités de participation de notre Commune au service de garde d'enfants malades ou porteurs de handicap à domicile, veille d'enfants en milieu hospitalier et remplacement en milieu d'accueil "Accueil Assistance" de l'ASBL Promemploi.

FOURNITURE DE LAITIER ET DE PIERRAILLES POUR L'HIVER 2013/2014 — APPROBATION DES CONDITIONS ET DU MODE DE PASSATION

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-37 et le montant estimé à 114.000 €, 21% TVA comprise du marché "FOURNITURE DE LAITIER ET DE PIERRAILLES POUR L'HIVER 2013/2014.", établis par le Service Finances.

CHIFFRES DE LA POPULATION SCOLAIRE AU 02 SEP-TEMBRE 2013 ET ORGANISATION GENERALE DE L'ENSEI-GNEMENT COMMUNAL A LA RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

L'Echevin Mr Hubin fait part à l'assemblée des chiffres de la population scolaire au 02 septembre 2013 ainsi que l'organisation générale de l'enseignement communal à la rentrée scolaire 2013-2014, à savoir :

Implantations	Primaire	Maternelle	Total
Malempré	21	9	30
Odeigne	9	7	17 (à ce jour 18)
Dochamps	15	12	27
Oster	18		18
Grandmenil	34	13	47
Vaux-Chavanne	34	19	53 (à ce jour 51)
Harre	35	25	60

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

DOSSIER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES DE CHAUFFAGE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE ET DE LA MAISON DE VILLAGE À MALEMPRÉ

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges N° 2013-215 et le montant estimé à 28.547,53 €, 21% TVA comprise du marché "REMPLACEMENT DU SYSTEME DE CHAUFFAGE A LA MAISON DE VILLAGE ET AU PRESBYTERE DE MALEMPRE.", établis par l'auteur de projet, Service technique de la province du Luxembourg.

DOSSIER DES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES MENUI-SERIES EXTÉRIEURES AUX APPARTEMENTS COMMUNAUX 16/1 ET 16/2 DE LA RUE DU CHÂTAIGNIER

Le Conseil décide d'approuver le cahier spécial des charges et le montant estimé à 13.101,60 €, 21% TVA comprise du marché "REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES DE 2 LOGEMENTS A HARRE.", établis par l'auteur de projet, Mr MOLHAN RENE.





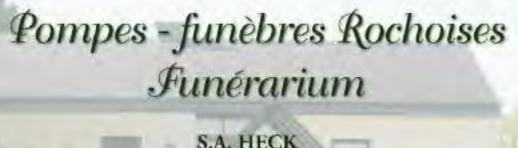


POUR VOTRE CONFORT :

COMMANDE 24H/24

Visitez aussi :

www.mazoutleruse.be



Rue de Cielle, 18 - B-6980 La Roche-en-Ardenne Tél. 084.41.15.60 / 41.15.49 - Fax 084.41.15.42

Funérarium MANHAY, route d'Erezée 1a Tél. 086.45.61.31 Organisation complète de funérailles caveaux - monuments

Dochamps:
Grand-Menil, Manhay:
Harre, Champ de Harre
Fays, Deux-Rys:
Freyneux:
La Fosse:
Malempré:
Odeigne-Oster:

Mad. M.E. Gillard-Seleck Mad. Christelle Finfe (Côté Jardin) 084.44.44.84 086.45.62.00 / 45.57.15

Mons. P. Alexandre 0479/51.51.41 - 086.43.37.03 / 43.30.26
Mons. Johnny Dehard 0497/11.01.48 - 086.45.51.35
SPRL Annet 086.45.51.79
Mad. J. Sépult 086.45.51.80
Mad. J. Mottet 086.45.52.50

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LE PRIX DES CARTES D'IDENTITÉ

A partir du 1er janvier 2014, en application de l'arrêté ministériel du 15 mars 2013 fixant le tarif des rétributions à charge des communes pour la délivrance des cartes d'identité électroniques, des documents d'identité électroniques pour enfants belges de moins de douze ans et des cartes et documents de séjour délivrés à des ressortissants étrangers, le prix des cartes d'identité et documents de séjour est fixé à 15 €. Les kids-id coûteront 6€.

QUELQUES MODIFICATIONS EN MATIÈRE D'ÉTAT CIVIL

Le 1er septembre dernier est entrée en vigueur la loi du 14 janvier 2013, relative à l'état civil, entraînant notamment certaines modifications en matière de décès. En effet, l'envoi de l'acte de décès par l'Officier de l'Etat civil de la commune de décès à son confrère de la commune de résidence est supprimé (article 80 du code civil).

Concrètement, cela signifie que depuis cette date, lorsqu'une personne décède dans une commune autre que son domicile, (hôpital, maison de repos, ...) son acte de décès n'est plus retranscrit dans la commune du domicile. <u>Il ne nous sera donc plus possible de délivrer des extraits pour ces actes. Ils devront être demandés directement au service état civil du lieu du décès.</u>

PLANTER UN ARBRE À LA SAINTE CATHERINE — SAMEDI 23 NOVEMBRE 2013

A l'occasion de la Sainte-Catherine, le Collège communal a proposé, aux parents d'enfants nés entre le 1er novembre 2012 et le 31 octobre 2013, de renouer avec une vieille tradition : planter un arbre afin de célébrer la naissance.

C'est donc avec plaisir que les familles ont été accueillies ce samedi 23 novembre 2013 à l'administration communale de Manhay.

Cette année, nous avons célébré la naissance de 35 bébés. Chacun d'entre eux s'est vu offrir un arbre fruitier ainsi qu'un diplôme de parrainage de l'arbre signé par le Bourgmestre, l'Echevin de l'environnement et un agent des Eaux et Forêts.



AVIS D'ENQUÊTE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE RÉGIONAL (SDER)

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de cette carte, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014 en application des dispositions du Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :

- Le diagnostic territorial de la Wallonie;
- Le projet de schéma de développement de l'espace régional (SDER);
- Le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER ;

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet http://SDER.wallonie.be et à l'administration communale (service environnement, Voie de la Libération

n°4 à 6960 MANHAY — lu-ma : 9h à 12h et 13h30 à 16h30 ; me-jeve : 9h à 12h et le samedi matin sur rendez-vous — HOHEISER Stephanie au 086/45.03.19) .

Les réclamations et observations doivent être envoyées <u>pour le 13</u> <u>janvier 2014</u> par courrier électronique à l'adresse <u>SDER@ICEDD.be</u>, par télécopie au 086/45.03.27 (administration communale de Manhay), par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (Mme PERILLEUX Nathalie), au collège communal ou au service environnement (Mme HOHEISER Stephanie) avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations verbales sont également recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (Mme PERILLEUX Nathalie) ou par Mme HOHEISER Stephanie, employée communale (086/45.03.19).

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier 2014 de 11 heures 00 à 11 heures 30 à l'administration communale, Voie de la Libération n°4 à 6960 MANHAY.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL : LA CONSULTATION DES HABITANTS AU FIL DES VISITES DE VILLAGES ...

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural, une large consultation des villageois de la commune de Manhay a débuté en avril 2013.

Des réunions en soirée organisées dans chacun des villages ont permis de rencontrer plus de 250 habitants. Ceux-ci nous ont livré leur perception du territoire communal et leurs souhaits pour l'avenir.

En septembre, ces consultations villageoises ont été prolongées au travers de **« visites de villages »**. L'objectif était de toucher davantage encore d'habitants et d'échanger avec eux, sur le terrain, sur les points faibles et forts de chacun des villages, le futur idéal, les priorités, les projets et actions à mener.

Ces visites ont été organisées par des villageois qui ont répondu à l'appel de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW). En effet, qui d'autre mieux que ceux-ci, habitants du village, pour définir un parcours aussi pertinent que pratique! Cela correspond également à la philosophie du Développement Rural qui veut faire en sorte que les habitants s'impliquent dans le processus, soient à la barre des réflexions autant qu'à l'initiative des projets qui en découleront.

Ainsi, ces « candidats organisateurs » ou « guides d'un jour » ont fait découvrir les particularités de leur village à leurs concitoyens, tout en leur laissant une large ouverture pour échanger, commenter et apporter eux aussi leur vision des choses ...

Retour en images ...







A Oster, Fays et Odeigne ; des habitants investis dans la préparation des visites de villages







Des abreuvoirs, lavoirs et fontaines, chapelles, un riche patrimoine à préserver. Vues de Lafosse, Harre et Dochamps







Que ce soit à Fays, Lafosse ou Oster, la sécurisation et la rénovation des plaines de jeux, une priorité pour les parents!









Dans tous les villages, ici à Oster, Harre, Grandmenil ou Vaux-Chavanne, la sécurité routière, un souci récurrent évoqué par les villageois.

Las Monvelles de MANHAY



A Lafosse et Oster, les anciens dépôts d'immondices, bien que fermés, sont encore fréquentés, au grand regret des villageois.



A Grandmenil, comme ailleurs, l'urbanisation des villages, une thématique dont se soucient les habitants.



A Malempré, la visite fut l'occasion d'évoquer des souhaits, des idées de projets comme la restauration de l'étang du curé.





Les habitants souhaitent préserver le caractère traditionnel des villages. Habitat de caractère à Odeigne et à Roche-à-Frêne.







Les habitants, soucieux de s'exprimer, sont venus en nombre aux visites de villages, notamment illustrés ici, Odeigne, Roche-à-Frêne, Malempré.

Et maintenant?

Parmi tout ce qui a été évoqué par les villageois, il faut à présent « ventiler » toutes les idées et propositions.

Ainsi, certains ont exprimé:

1. De grandes ambitions pour l'avenir de leur village.

Morceaux choisis:

- « En 2025, Manhay sera dotée d'un réseau de promenades exemplaire »
- « Toute la commune sera autonome d'un point de vue énergétique »
- « Dans le futur, la commune et ses habitants seront cités en exemple pour la propreté publique »
- « Dans 10 ans, la commune aura l'indice de bien-être de la population le plus élevé en Région Wallonne » ...

De grands et beaux défis à intégrer dans une réflexion stratégique plus large.

2. <u>Mais aussi des travaux à intégrer dans la gestion communale</u> Exemples :

- Réparation de plaines de jeux,
- Entretien de chemins,
- Réfection de bacs à eaux,

Enormément de tâches à organiser avec le service travaux de la commune

A ce sujet, les élus ont choisi, face aux nombreuses sollicitations, de hiérarchiser les actions à mener en se donnant comme fil rouge « la sécurité des enfants ».

<u>Prochaines étapes</u>

- L'organisation d'un grand « retour » à la population sur ce « diagnostic citoyen ».
- Une invitation à s'impliquer dans une commission (CLDR) qui traitera toute cette matière pour proposer la meilleure stratégie pour l'avenir de la commune et les projets à construire ensemble.

Vous avez encore des choses à dire ou souhaitez être invités par mail aux suites ?

Contactez-nous:

Fondation Rurale de Wallonie (FRW),

Anne Klein et Noëlle Vliegen: 080/67.84.70

jeparticipe@manhay.org

Plus d'infos sur <u>www.manhay.org</u> — Opération de Développement Rural

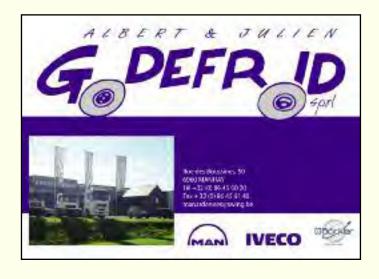


















Las Mouvalles de MANHAY



LES ACTIONS DE L'AIVE - DÉCEMBRE 2013

Le samedi 14 décembre, «Ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre! »

Le verre se recycle à l'infini à condition qu'il soit bien trié. Il est récupéré des bulles à verre (vertes pour le verre coloré ou blanches pour le verre transparent) puis broyé pour en faire de petits fragments de verre qui serviront de matière première pour la fabrication d'autres bouteilles, bocaux ou flacons. Des erreurs de tri peuvent engendrer des complications au niveau de la production de nouvelles bouteilles et les fours peuvent être endommagés. Soyez vigilant. Le verre de vaisselle mais également la céramique, la porcelaine, les plats pour le four, les récipients en terre cuite, l'opaline et le cristal, le verre plat tel que les vitres et miroirs, tous les types d'ampoules et lampes nécessitent un traitement différent des bouteilles, bocaux et flacons en verre, ne les jetons pas dans les bulles.

Pour appuyer ce message, 25.000 maniques en silicone seront distribuées sur les parcs à conteneurs le samedi 14 décembre 2013. Retenez-le : ce qui va au four ne va pas dans les bulles à verre!

IL NEIGE, LE CAMION DE COLLECTE VA-T-IL PASSER? INSCRIVEZ-VOUS AU SERVICE D'ALERTES DE L'AIVE.

Les conditions climatiques exceptionnelles peuvent empêcher la collecte ou la décaler significativement. Pour en être informé, l'AIVE vous propose un service d'alertes par mail (gratuit) ou par SMS (0,18€/sms). Pour bénéficier de ce service, rien de plus simple. Rendez-vous sur www.aive.be, profil «Citoyens», « Alertes collecte » et créez votre profil d'utilisateur en encodant votre adresse (pour ne recevoir que les alertes qui vous concernent) et la manière dont vous souhaitez être informés : mail ou SMS et c'est tout!.





Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays de l'Ourthe et trois partenaires locaux ont lancé officiellement en juin un programme d'accompagnement et de promotion au bénéfice de l'artisanat d'art.

Tourneur sur bois, céramiste, graveur, tailleur de pierre... Autant de métiers d'art où les artisans qualifiés se font rare. Ces savoir-faire sont pourtant porteurs d'une réelle plus-value, souvent méconnue du tout public.

Concrètement, le projet va permettre aux artisans d'art de développer des outils de promotion de leurs œuvres (site internet, book,...), de suivre des formations ciblées, de développer des filières de commercialisation pour leurs créations ainsi que de faire partie d'un réseau d'artisans. Ceux-ci auront également l'occasion de participer à divers évènements (salons, expos, marchés....).

Après un inventaire sur les 13 communes concernées par le projet, une vingtaine d'artisans d'art sont déjà associés à ce programme d'actions. Parce que la démarche se veut très participative, les artisans d'art se sont constitués en un petit groupe de travail où les échanges et idées vont bon train. La dynamique est lancée!

Pour information, les artisans intéressés par le projet peuvent toujours postuler en contactant Christopher Chamberland au 0471/52.13.34.

Cette collaboration est financée dans le cadre d'un programme européen (LEADER) subsidié par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), la Wallonie et les 13 communes partenaires.

- 1 GAL Romana, le Gal Saveurs et Patrimoine en Vrai Condroz et La Spirale (Centre des Métiers d'Art situé à Natoye)
- 2 Ciney, Hamois, Havelange, Durbuy, Hotton, Erezée, Manhay, Rendeux, La Roche-en-Ardenne, Houffalize, Rochefort, Marche, Nassogne.

www.paysourthe.be

Encore un projet du GAL Pays de l'Ourthe















Avec le soutien du Commissariat Général au Pourisme Fonds enropéen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Pour vous aider à mieux connaître et valoriser votre parcelle forestière

> Projet de travaux forestiers et de ventes de bois groupés au sein de massifs morcelés:

le Massif Grandmenil (Manhay)

Fiche de synthèse au 39.09.2013

Dans le cadre des opérations de gestion concertée développées au sein de massifs particulièrement morcelés, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée a entamé en mai 2013 un projet de travaux forestiers et ventes de bois groupés sur le massif de Grandmenil, en étroite collaboration avec la Commune de Manhay.

Le massif de Grandmenil (Manhay)

La commune de Manhay compte près de 8 000 ha de forêts dont 4 600 ha appartenant à des propriétaires privés. La forêt privée y est donc particulièrement importante. Le massif de Grandmenil s'étend à l'ouest de la Commune et se caractérise par des zones privées et très morcelées imbriquées dans les bois communaux. La zone choisie par le projet représente 89 ha représentant 94 propriétés (140 propriétaires). Le massif est quasi exclusivement constitué de peuplements résineux et se caractérise par une proportion importante de parcelles mises à blanc.



L'intérêt pour la commune de soutenir un tel projet Pour Benoît Lesenfants, échevin des forêts à Manhay,

«l'intérêt pour la commune de soutenir un tel projet réside dans le fait que le morcellement de nos forêts, dû à un nombre important de propriétaires privés ne permet pas toujours une gestion optimale et durable de cer-

tains massifs forestiers. De plus, en soutenant un tel projet, la commune de Manhay offre une opportunité unique aux propriétaires de valoriser leurs petites par-

celles forestières ».



La sensibilisation des propriétaires

Les 140 propriétaires ont été informés du projet via un courrier envoyé par la Commune fin avril 2013. Les personnes intéressées se sont manifestées via des contacts à distance ou lors de permanences organisées à l'Administration Communale de Manhay. Au final, des contacts ont été pris avec un ou plusieurs indivisaires de 29 propriétés (soit 31% des propriétés concernées par la zone du projet). Parmi ces propriétaires, outre les personnes souhaitant participer au projet, une partie est autonome et une autre n'est pas concernée actuellement par des travaux ou des coupes de bois. Par ailleurs, certains propriétaires contactés possédaient également l'une ou l'autre parcelle en dehors mais à proximité immédiate du massif. Certaines d'entre elles ont été intégrées aux opérations groupées.

Les actions envisagées

Suite aux visites de terrains, deux types d'actions ont été envisagés pour répondre à des besoins distincts :

- Des travaux de nettoyage de terrain préalables aux plantations, vu la proportion importante de mises à blanc;
- Un passage en coupe (éclaircies ou mises à blanc) compte tenu de la présence de peuplements abandonnés ou en retard d'intervention.

La surface concernée par des préparations de terrain s'élève à 3,83 ha (+1,06 ha en dehors du massif) soit environ 15 % des surfaces actuellement non replantées.

Un appel d'offres a été réalisé auprès des entrepreneurs de travaux forestiers. Les travaux seront réalisés d'ici la fin de l'hiver 2013-2014 afin d'envisager un reboisement au printemps 2014.

Concernant les coupes de bois, l'éclaircie est favorisée là où c'est possible. Il s'agit essentiellement de peuplements peu ou pas éclaircis et de peuplements particulièrement sensibles et déjà fragilisés par des chablis ou des attaques de scolytes.

Actuellement ce sont 3,60 ha qui sont concernés par la vente de bois groupée soit 11 % des 32,50 ha de peuplements en âge de passer en coupe.

Un gestionnaire forestier indépendant a été désigné pour procéder au marquage, à la mise en vente et au suivi des coupes de bois. La vente de bois est programmée pour l'automne 2013.

Les prochaines étapes du projet :

- Marquage des coupes et mise en vente des lots de bois en octobre-novembre 2013;
- Préparation de terrain et reboisement : automne-hiver 2013-
- Suivi des coupes et des travaux par la Cellule d'Appui en 2014.

Si vous êtes propriétaire d'une parcelle boisée sur ce massif, ou dans les environs immédiats, et que ce projet vous intéresse, contactez-nous:

Cellule d'Appul à la Petite Forêt Privée

Un service de l'Office Économique Wallon du Bois

Zoning Industriel de Aye • Rue André Feher, 5A • 6900 Marche-en-Famenne. Tát. +32 (0)84 46 03 58 - E-mait: info@captp.be - Web: www.captp.be Line militalise du Gruvermenteix walinis en patienarial svec les professionnels de la liftère forât-bois. BU BOLS

Las Monvelles de MANHAY

Avis aux Amoninois, Beffois, Bironnais, Bliérois, Briscoliens, Chéousiens, Clerhots, Docastriens, Érezéens, Erpigniens, Fanzelois, Faynois, Fisennois, Gotaliens, Grandmenilois, Harkais, Hazeillois, Hodistérois, Hoursinnois, Larmormenilois, Malempréens, Manhaytois, Marcourtois, Mormontois, Odeignois, Osterois, Rendeusiens, Sadzotis, Soyens, Vaux-Chavannais, Wyziens, Xhoute-si-Plovins, apleuvou, arollé, ad'ici, ad'ailleurs...

26 AVRIL 2014 - JOUR DE FÊTE: AVEC ET POUR TOUT LE MONDE!

A la croisée de Manhay, Rendeux et Erezée, une fête de la diversité et de la rencontre qui sera faite de ce que chacun aura apporté: musique, nourriture, artisanat, sport, jeux et joutes, nature, art, danse, animations, rires, légendes, expressions, échanges... toujours sans but lucratif. Nous attendons vos idées et vos envies! Seul ou en groupe, simples curieux ou chercheurs de rencontre, venez assister à la seconde réunion collégiale de préparation (cela n'engage à rien) le mercredi 26 février 2014 à 19h30 à la salle de Devantave* (merci de vous annoncer!)

et/ou mettez-vous en contact avec L'ATELIER qui assurera le lien. On peut aussi venir chez vous pour présenter les différentes façons de participer à la Fête ou pour creuser votre propre idée.

Les partenaires fondateurs proposent:

- la durée de la Fête : après-midi et soirée du 26/04 (et plus si affinités).
- le lieu de la Fête : ferme du Bois de Tave (bois de Tave n°1), village de tentes et chapiteaux à créer.
- déjà plusieurs associations/groupes/individus de tous horizons sont motivés, en plus de neuf écoles et des trois administrations communales. Avis aux comités et autres groupements, on annonce notamment une "foire aux bénévoles".

Envie de participer ou d'en savoir plus? Contactez L'ATELIER: 084 43.37.82 ou 0473 66.45.99 ou <u>atelier.cec@skynet.be</u> - <u>www.atelier-cec.org</u> - * Rue de Dochamps à 6987 Devantave













DES NOUVELLES DE NOS ÉCOLES

Le mot du directeur

La rentrée des classes est encore proche et pourtant que de chemin parcouru depuis le 1 septembre. Grande première cette année avec le cinéma à l'école. En effet, le vendredi 20 septembre, nos élèves de primaire ont pu visionner le film « La guerre des boutons » dans la version originale d'Yves Robert. Une grande réussite



pour cette première! Cette activité a été possible grâce au Centre Croix-Rouge de Saint-Antoine et du Ciné-bulle de Manhay. Dans un autre cadre, nos élèves ont pu visiter la remarquable exposition d'Amnesty international « Devoir de regard ». Cette exposition a permis à nos grands de porter un nouveau regard sur notre monde. Après ces activités culturelles, nous voulons également développer le sport à l'école avec la journée sportive où nos élèves ont obtenu d'excellents résultats grâce à la qualité des cours donnés par nos professeurs de gymnastique. Notre demande d'aides relative au programme « fruits et légumes à l'école » a été acceptée. Nos élèves vont recevoir gratuitement des fruits et légumes de saison. Le montant de ce subside est de 2824,5 euros.

D'autres activités attendent nos élèves dans les prochaines semaines : théâtre, classes de neige, sécurité routière, formation MEGA,Un programme riche et diversifié.





Discours du 11 novembre 2013

"Le 11 novembre est un jour de souvenir. Nous sommes présents pour notre devoir de mémoire. Le 4 août 1914, l'Allemagne envahit la Belgique. Dès ce 4 août, les Allemands sont à Manhay. Les 17 et 18 août, de hauts responsables de leur armée stationnent à Grandmenil, Manhay et Malempré dont le général Von Diffenbach et le prince Waldeck . C'est le début d'événements dramatiques que connut la commune : incendies, prises d'otages et déportations de prisonniers.

Dans la commune de Manhay, 11 monuments ou plaques commémorent la première guerre mondiale. Ils rendent compte dans la pierre de l'histoire des combats, des atrocités, de la déportation. On y mentionne des faits, des dates, des personnes.

A Grandmenil, 1250 prisonniers français furent abandonnés, 16 y trouveront la mort.

A Vaux-Chavanne, trois soldats alliés meurent d'épuisement.

A Oster, Le lieutenant Maurice Bernier meurt le 14 octobre 1917.

A Harre, Malempré, Odeigne Dochamps, une bonne centaine d'hommes partent à la guerre, des civils sont déportés, quatre civils sont abattus. Le 11 novembre 1918, c'est l'Armistice. Le drapeau belge est hissé en haut du clocher de nos églises. Le 27 novembre, la première voiture anglaise arrive. Les Alliés sont reçus aux cris de « Vive le Roi ». Le 7 décembre, les Canadiens entrent à Grandmenil, ensuite arrivent les Ecossais. Nous avons une pensée pour tous nos libérateurs.

La Commune de Manhay se prépare à commémorer le centenaire du début de ce conflit. Nous ne voulons pas oublier ces jours douloureux. Par notre présence, nous adressons aujourd'hui un message de paix aux décideurs du monde entier. Notre présence, votre présence est une marque de respect et un devoir de mémoire pour nos valeureux anciens qui nous invitent à la construction d'un monde meilleur."

VIVE LA BELGIQUE VIVE LA LIBERTE

Y Bodson - Novembre 2013











Oster



Grandménil

Las Monvelles de MANHAY



Vaux-Chavanne



Odeigne



<u>Malempré</u>

Malempré et Vaux-Chavanne

Les élèves de 4-5 et 6eme primaire des écoles de Malempré et Vaux-Chavanne ont participé à la première édition des lundis du patrimoine. Au programme, visite de la ferme-château de Fisenne et de l'église de Dochamps.







Mercredi 16 octobre, tous les élèves de l'école de Vaux-Chavanne se sont rendus au parc Chlorophylle à Dochamps. Les plus petits se sont baladés librement tandis que les plus grands étaient accompagnés d'un guide.





Voici, pour commencer l'année scolaire, 2 belles journées remplies de découvertes!

Grandménil au potager

Ce vendredi 13 septembre, nous, les élèves de la classe de M Jean-François, sommes allés au potager « Vert Pomme ». Dès notre arri-

vée en bus, M Stéphane, notre animateur, nous attendait. Il nous a expliqué ce que nous allions faire.

L'année dernière, nous avions travaillé d'arrache-pied pour faire grandir de nombreux légumes. Lorsque nous sommes arrivés devant notre parcelle, nous fîmes une tête joyeuse tellement ceux-ci étaient énormes. Nous avons donc pu les récolter : pommes de terre, oignons, courgettes, potirons, potimarrons et navets.

Après la récolte, nous avons travaillé la terre pour que d'autres classes puissent profiter de ce magnifique projet. Nous avons semé du seigle pour qu'en hiver le sol ne soit pas nu et pour servir d'engrais vert.

Pour suivre, nous avons parlé des abeilles. Une dégustation de miel et de pollen était aussi au programme.

Il ne restait plus qu'à partager tous ces légumes. De retour à la maison, avec notre maman, nous avons pu cuisiner : une soupe, un gratin ou autre chose. C'était une matinée inoubliable pour nous tous. Nous avons adoré. Merci à M Stéphane et à M Jean-François.



Les élèves des 4e, 5e et 6e années de Grandmenil.

Las Mouvelles de MANHAY

Balade champianon à Harre

Que du plaisir avec les primaires de l'école de Harre lors de l'animation « champignon » en novembre.

Démarrage de l'activité sur leur acquis : comme noms, on entend « bolet, cèpe, amanites, vesse de loup, et même coulemelles »... On constate que certains vont ramasser avec leur parents...

En classe, on apprend leur mode de vie et les critères d'identification des espèces : champignon à tubes ou à lamelles ; chair cassante comme de la craie, bleuissant à la coupe ; lait s'écoulant à la friction ; volve, anneau ; odeur de patate, d'anis, de bouc ; champignon parasite, « amoureux » de symbiose ou « croque-mort » saprophyte...

Sortie, direction la forêt. Plein d'entrain les écoliers courent tout azimut pour trouver quelques beaux spécimens. Chaque équipe en choisit un

qu'elle dessine et identifie grâce un petit livre didactique. Ensuite, petit exposé sur base des recherches.

Une matinée ne suffit pas pour connaître ce règne fort complexe. Mais avec une grande vivacité d'esprit, les enfants ont rapidement intégré force information sur leur reproduction, leurs utilités, leurs utilisations...tout en s'amusant ; que demander de plus ?



INFO COMPLÈTE POUR UNE BONNE PLANTATION DES FRUITIERS

Le moment. On attendra la fin du mois de novembre pour une meilleure reprise des arbres. On peut planter tout l'hiver, hors gel. Mais fin novembre reste l'idéal : les racines ont tout le temps nécessaire pour rentrer en contact avec la terre durant l'hiver.

Veillez à ne pas laisser les racines de vos arbres à planter à l'air, même pendant le transport, leur sèchement est très rapide. Une bonne partie des radicelles peuvent être détruites en quelques heures. Une fois les arbres acquis, mieux vaut donc les mettre directement en jauge: plantés debout les uns contre les autres, racines enterrées jusqu'au collet. Si on plante le jour même, un vieux textile humide suffit comme protection.

La distance de plantation, le choix des arbres. Avant tout achat d'arbres, pensez à l'espace dont vous disposez. Ce serait malheureux de planter des hautes tiges et de devoir les tronçonner alors qu'ils commencent seulement à produire...

Il faut compter minimum 10m entre les hautes et demi-tiges ; et 5m entre les basse-tiges. Ces derniers porteront plus vite, mais ils sont souvent plus sensibles et d'une durée de vie bien plus limitée. Le haute-tige est d'une richesse écologique très nettement supérieure, mais les fruits sont plus délicats à récolter...

En cas de plantation d'un unique arbre, vérifiez qu'il s'agit d'un autofertile, au risque de ne jamais voir pousser un seul fruit. Dans les autres cas, on recommande de s'appuyer sur un tableau avec classement des groupes de floraison et qualités de pollinisateur (au moins deux variétés différentes doivent fleurir en même temps pour échanger leur pollen et fructifier).

Et surtout, préférez des variétés robustes, locales et traditionnelles. Elles sont plus résistantes aux maladies et donneront plus de satisfaction. Elles garantissent aussi le salut de notre patrimoine fruitier.

Le trou. Afin d'améliorer l'ameublissement du sol et donc l'encrage de vos arbres, creusez vos trous un mois avant la plantation. La surface enherbée doit être retirée (à la houe) et compostée. Placez la terre arable, foncée, d'un côté et la terre minérale du sous-sol, plus claire, de l'autre. Lors du remblaiement, respectez l'ordre initial.

Un haute-tige nécessite un trou de minimum 80cm2 et de minimum 50cm de profondeur. Défoncez le fond pour garantir le drainage et une bonne pénétration des racines.

La préparation de l'arbre. Après suppression des parties abimées, tordues ou trop longues au sécateur, pralinez les racines avec un mélange argile-eau-compost ou bouse de vache

La plantation. Avant la mise en terre de l'arbre, enfoncez, côté vent dominant, c'està-dire au sud-ouest, un tuteur de taille proportionnelle à l'arbre : 1m pour B.T., 1,80m pour D.T. et 2,50m pour H.T. Ces tuteurs devront tenir au moins 5 ans, temps nécessaire pour un encrage solide. Après plantation de l'arbre, ligaturez, sans étrangler le tronc, et, si possible, avec un lien en caoutchouc semi-rigide, positionné en huit sous les premières branches, et plus haut sur le tronc que sur le tuteur, car le sol se tassant un peu après la plantation, il ne faudrait pas que l'arbre reste pendu. Les ligatures souples, style chambre à air, se détendent avec le temps ; il faut donc prévoir de les resserrer de temps à autre.

Placer au fond du trou un treillis à petites mailles (1,3cm2), le faire remonter sur les quatre côtés, suffisamment pour qu'on puisse le refermer à quelques centimètres de la surface du sol. Sans cette mesure destinée à se protéger des rongeurs, vous avez une « chance » sur deux de perdre votre arbre. A savoir, une galerie de campagnol peut dépasser 50cm de profondeur. On peut aussi inclure le tuteur dans la « cage » en treillis.

Commencez à remplir le trou avec la terre minérale sur le treillis. Placer l'arbre sur un petit monticule de terre fine pour estimer la bonne hauteur: au final, le bourrelet de greffe devra dépasser du sol de quelque cm. Le tronc doit se trouver à une quinzaine de cm du tuteur.

Rebouchez ensuite le reste du trou en mélangeant la terre du haut (foncée) avec du compost bien mûr (le fumier frais brule les racines). Pendant cette opération, on secoue légèrement l'arbre de haut en bas pour bien combler les vides entre les racines. Ces dernières doivent rester libres, non courbées.

Refermez le treillis et le faire remonter au niveau du collet de l'arbre. Si dans l'avenir les herbes sont un peu haute, ou en cas d'enneigement, cela évitera au rongeur de s'attaquer à la base de l'arbre.

Comblez les vides autour du treillis et les quelques cm restant toujours avec le mélange terre-compost. Ne pas tasser au talon, cela risquerait d'abimer les racines.

Bien arroser.

Pailler autour du tronc en laissant le collet dégagé (cela évite l'enracinement au- dessus du point de greffe). Ce paillage avec broyat, paille, copeaux maintiendra le sol frais, et empêchera les adventices de concurrencer les jeunes racines.

Si votre verger se situe en milieu « naturel », il faudra encore prévoir des protections contre les coups de dents: protection grillagée basse contre les lapins et haute contre les cervidés qui raffolent de l'écorce, des jeunes pousses et des bourgeons.

Plus d'infos:

www.vert-pomme.info Jean-Luc Coppée, Claudy Noiret, « Les livrets de l'agriculture » : www.lesbocages.be www.natagora.be/verger http://rwdf.cra.wallonie.be/

Marc Fasol et Marc Lateur, «Le jardin fruitier », Weyrich, 2011.

Jardiner sur Vert Pomme en bénéficiant d'une parcelle préparée, avec conseils et outillage à l'appui, c'est toujours possible...Contacts : <u>barthelemy.stephane@gmail.com</u> 0492 86 15 18

Las Monvelles de MANHAY



CINQ CHOSES À SAVOIR SUR L'OPÉRATION ILES DE PAIX DES 10, 11 ET 12 JANVIER 2014

Un. Elle s'appelle Neva. Elle vit à flanc de montagne au Pérou. Elle vit seule avec sa fille et son fils, ainsi que son grand-père qu'elle a recueilli. Elle n'arrivait pas à nouer les deux bouts. Elle a suivi une formation lles de Paix pour la culture de la grenadille. Ses plantations donnent bien. Elle s'en sort. Quand elle ne cultive pas, elle partage son savoir avec ses voisins.

Deux. Il s'appelle Yokossi Sekoupe. C'est un Béninois. Sa mère, sa femme, sa sœur, dix enfants et lui vivent de ce que ses champs produisent. lles de Paix a aménagé une digue qui retient l'eau de pluie. Des vannes permettent d'irriguer ses parcelles maraîchères et de cultiver toute l'année. Il vend sa production au marché. Les sous, c'est pour la scolarisation des enfants. Il espère qu'ils auront une meilleure vie que la sienne.

Trois. Des histoires d'hommes, de femmes et d'enfants qui accèdent durablement à d'autres conditions de vie, lles de Paix les accumule depuis plus de 50 ans. Sur le terrain, les rendements agricoles des gens s'améliorent, leurs revenus croissent, l'eau potable se trouve à portée de main, l'enseignement est accessible. Aujourd'hui, c'est au Pérou, au Burkina Faso, au Bénin et au Mali. Il s'agit d'appuyer la détermination des gens, de soutenir leurs projets. Apprendre à pêcher plutôt que donner un poisson.

Quatre. Iles de Paix agit au nom des centaines de milliers de Belges qui soutiennent son action. On estime à 40 000 le nombre de ceux qui vendront des modules lles de Paix. Ceux qui les achètent sont encore bien plus nombreux. Au travers des projets d'Iles de Paix, c'est le public de Wallonie-Bruxelles qui agit, concrètement, utilement et durablement.

Cinq. Il ne faudra pas arriver en retard en 2014! La campagne lles de Paix aura lieu les 10, 11 et 12 janvier. Vous pourrez acheter des pochettes de modules. C'est toujours 5 euros pièce, pour rester accessible à toutes les bourses. Chacun a le droit d'être solidaire! Et sur ces 5 euros, 4,95 euros serviront aux projets d'lles de Paix.







ALZHEIMER CAFÉ MANHAY

Une initiative de la Ligue Alzheimer avec le concours de bénévoles, et le soutien du Cpas et du Syndicat d'Initiative de Manhay.

Le vendredi 18 octobre dernier, lors de la réunion Alzheimer Café, Julie et Céline Remy, sont venues présenter l'atelier SNOEZELEN, qu'elles ont mis sur pied dans les locaux de la gare du vicinal à Manhay, en collaboration avec l'ASBL Sillage.

Pour rappel cet espace de bien-être et de rencontre vise notamment à la relaxation

de la personne dans un espace sécurisé et « hors du temps » dans lequel se trouvent de nombreuses stimulations sensorielles : des objets à toucher, à regarder, à sentir, ... C'est une occasion d'utiliser ses sens, de réveiller sa mémoire...

<u>Prochaines activités Alzheimer café — Accompagnez-nous :</u>

<u>Vendredi 20/12 à 13h00</u> «Au p'tit creux » à Manhay : repas convivial (Réservation indispensable auprès de Jeanine Simon).

<u>Vendredi 31/01/2014</u> : salle de Grandménil à 13h30 : Monsieur Toubli — un spectacle plein d'humour et de délicatesse

<u>Dimanche 30/03/2014</u> à la Maison de la Culture de Marche-en-Famenne (avec le proxibus — rendez-vous à 13h00 devant le cpas de Manhay).

« Su tchants, su voyes » - Un siècle de chansons wallonnes de notre Province et du pays Liégeois, suivi d'un goûter au « Tiroir des saveurs ».

Réservations:

Jeanine Simon: 0495/73.80.16 - 087/70.92.47

Maggy Vanlerberghe : 086/45.54.39 après 17h00 — 0498/40.41.95





JOYEUX ANNIVERSAIRE CAMPAGNE ACTION DAMIEN DES 24, 25 ET 26 JANVIER 2014

Cinquante ans! Un cap! L'occasion de faire la fête, de fêter dignement l'événement. Pourtant, on peut avoir 50 ans et préférer ne pas marqueur le coup. Ou, en tout cas, ne pas changer ses habitudes pour rester au service de gens qui en ont besoin... et pouvoir leur souhaiter de fêter encore de nombreux anniversaires, vraiment joyeux.

Longue et digne vie

Action Damien fêtera ses 50 ans en 2014, mais elle ne va pas faire la fête. Pour son demi-siècle, elle ne demande qu'une chose : pouvoir soigner un maximum de malades de la lèpre et de la tuberculose, pendant au moins 50 ans encore. Pouvoir sauver la vie des malades de la tuberculose et leur souhaiter de nombreux bons anniversaires; pouvoir soigner les malades de la lèpre pour leur éviter les mutilations et leur souhaiter ainsi des anniversaires vraiment joyeux. Voilà le cadeau qu'Action Damien souhaite recevoir de la population belge en

cette année particulière.

300.000 gâteaux

En 2012, les équipes médicales soutenues par Action Damien ont dépisté et soigné 316.406 malades de la lèpre, de la tuberculose et de la leishmaniose. Plus de 300.000 personnes ont pu retrouver la santé et un avenir. Plus de 300.000 personnes, du bébé au vieillard, ont fêté leur anniversaire, grâce à Action Damien et à tous ceux qui l'aident en Belgique et dans ses projets outre-mer.

40 euros pour sauver une vie

Mais la maladie ne s'arrête pas pour une fête. Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et 1,5 à 2 millions de morts (un toutes les 15 à 20 secondes!). Chaque année, la lèpre fait plus de 230.000 nouveaux malades répertoriés, qui risquent les mutilations et l'exclusion s'ils ne sont pas soignés à temps.

C'est pourquoi, plus que jamais en cette

année d'anniversaire, Action Damien partira en campagne les **24.25 et 26 janvier 2014**. Elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 euros la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 euros) sur le compte 000-000075-75 (BE05 0000 0000 7575).

En janvier 2014, Action Damien demandera à la population belge de l'aider en lui donnant les 40 euros qui suffisent à soigner un malade. De lui faire le plus beau cadeau d'anniversaire qu'elle puisse souhaiter: lui permettre de soigner le plus de malades possible.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles. www.actiondamien.be. IBAN: BE05 0000 0000 7575 BIC: BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.



REJOIGNEZ-NOUS POUR BÂTIR UN MONDE MEILLEUR

Envie de sortir du ronron quotidien, de prendre des vacances différentes ? Rejoignez-nous pour un mois !

Si vous partez avec les Chantiers Damien, au Bangladesh, en Inde, au Congo ou en Amérique latine,

- vous apportez un peu de mieux-être à des personnes atteintes de la lèpre et de la tuberculose, des maladies liées à la pauvreté ;
- vous donnez un peu de votre temps et de votre énergie et vous impliquez dans un projet d'équipe bien concret ;
- vous découvrez une région, un pays, sa culture, et surtout ceux qui y vivent ;
- vous revenez transformé, avec un autre regard sur la vie.

Le chantier ? Participer à la construction ou à la rénovation sur place d'un dispensaire, d'un centre de santé, d'un village pour patients lépreux. Ce travail ne demande pas de compétence en maçonnerie.

Intéressé ? Les Chantiers Damien vous donnent l'occasion de concrétiser ce projet. En pratique, le séjour sur place dure quatre semaines (parfois trois), dont l'essentiel est consacré au travail de chantier, en collaboration avec des ouvriers locaux, et accessoirement à la découverte du pays. Les départs s'étalent entre juin et août (et probablement aussi en octobre). Pour vous faire une idée dès maintenant, visitez le site d'Action Damien : www.actiondamien.be

Pour en savoir plus, rejoignez-nous à la réunion d'informations, prévue le samedi 18 janvier 2014 à Louvain-la-Neuve. Inscrivez-vous à cette réunion en contactant une des personnes suivantes :

Roseline Van Dyck - Rue Constantin Meunier 8, 1348 Louvain-la-Neuve — tél 0479 31 28 48 - <u>roseline.vandyck@uclouvain.be</u> Anny Priest - Avenue Guillaume Van Leeuw 41, 1140 Bruxelles — tél 02 245 79 08 ou 0473 57 06 26 - <u>priestanny@yahoo.fr</u> Jean-Paul Straus - Avenue de la Charte d'Otton 2, 5030 Gembloux — tél 081 61 32 86 <u>ipstraus50@yahoo.com</u>



En hiver, les maladies infantiles saisonnières refont leur apparition. En tant que parent, vous pouvez vous retrouver dépourvu face à une situation qui vient perturber votre vie familiale et professionnelle. C'est la raison pour laquelle votre commune vous propose une solution de choc : une association efficace avec un service de garde d'enfants malades à domicile: « Accueil Assistance ».

« ACCUEIL ASSISTANCE » ET MA COMMUNE : UN PARTENARIAT UTILE EN HIVER!

« Accueil Assistance », c'est un service professionnel qui propose différents métiers dont la garde d'enfants malades à leur domicile et la veille d'enfants en milieu hospitalier. Votre commune est partenaire ! Grâce à ce partenariat, elle vous fait bénéficier d'une réduction financière lorsque vous faites appel au service. Les assistantes n'ont hélas pas le pouvoir de faire disparaître d'un coup de baguette magique la maladie de votre enfant mais elles vous garantissent une présence réconfortante, chaleureuse et responsable auprès de lui, et ce pendant toute

votre absence.

La collaboration entre votre commune et « Accueil Assistance » vous facilite l'accès à ce service de proximité et de qualité. Vous partez travailler l'esprit tranquille et votre enfant se trouve entre de très bonnes mains. Merci ma commune!

Rien de plus facile pour faire appel au service : composez le 063/24.24.40 et vous recevrez toutes les informations que vous souhaitez obtenir. Vous pouvez aussi visiter le site de notre service :

www.accueil-assistance.be

« Accueil Assistance Répit» : service de prise en charge de l'enfant porteur de handicap à domicile et hors domicile

Pour qui? Pour les enfants de 0 à 12 ans porteurs d'un handicap

Mais aussi : Pour leurs parents et les autres membres de la famille ou de l'entourage

Pourquoi?

- Parce que votre enfant demande beaucoup d'attention
- Parce que vous pouvez avoir besoin de souffler, de retrouver du temps pour vous-même, pour votre couple, pour vos autres enfants.
- Parce que, comme les autres parents, vous avez besoin de temps pour les tâches ménagères, administratives, de pratiquer un sport ou un art, de rencontrer des gens, ou tout simplement d'un repos qui libère votre esprit quelques heures.
- Parce que c'est bon de savoir, hors de tout sentiment de culpabilité, qu'une personne connue et en qui vous pouvez avoir confiance prend le relais pour alléger votre quotidien et veiller au bien être de votre enfant.

Les tarifs horaires : Comme votre commune est partenaire, vous ne payez pas le forfait frais de déplacement !

Revenus nets cumulés du ménage en €	Tarif horaire en €	
De 0 à 1.000 De 1.000 à 1.500 De 1.500 à 2.000 De 2.000 à 2.500 De 2.500 à 3.000 De 3.000 à 3.500 De 3.500 à 4.000 A partir de 4.000 Forfait frais de déplacement	1 1,50 2 2,5 2,80 3 3,20 3,40 5	

Nous contacter « Accueil Assistance » - Promemploi ASBL - rue des Déportés, 140 - 6700 Arlon - Tél. : 063/24 24 40 -

Fax: 063/242529

accueil.assistance@promemploi.be www.accueil-assistance.be

Avec le soutien de :

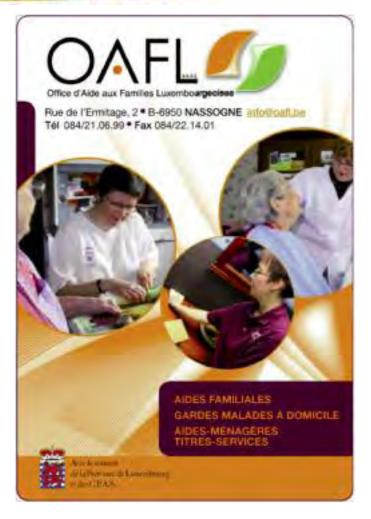
















MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE CHAUSSÉE DE L'OURTHE, 74 | 6900 MARCHE

Billetterie: 084/32.73.86 | Bureau: 084/31.46.89 | mcfa@marche.be | www.maisondelaculture.marche.be



22/12 > 06/01 FESTIVAL JEUNE PUBLIC

Noël au Théâtre: 20ème anniversaire!

15 spectacles familiaux et 1 film pour tout-petits dans 15 villages de Famenne-Ardenne. Du 21 décembre 2013 au 05 janvier 2014

» Réservation indispensable : Dès le 8 novembre 2013 à la Maison de la Culture à Marche : 084/32.73.86 (billetterie ouverte du mardi au vendredi de 12h à 18h) ou dans certaines billette-

ries délocalisées, plus près de chez vous! Attention! Ne seront valables que les réservations payées...

» Prix très accessible: Prix: 6 € ou 5 cc - Art.27: 1,25 € - Réduction Ligue des familles: une réduction de 1€ ou de 1 cc est offerte aux membres de la Ligue des familles sur présentation de la carte de membre valide

Un spectacle dans notre commune!

Théâtre | Dès 18 mois

ETC. Par le Théâtre de la Guimbarde

Un jardin arboré. Pour elle, un espace de rêverie, pour lui, un terrain de jeu. L'un et l'autre appréhendent ce territoire sensoriel et explorent la nature. Ils se rencontrent. Commence alors une danse des corps. La relation se tricote, se détricote, au fil de la découverte. Petits riens, fragments de vie, pointes de rivalité, colère, tendresse... Des liens se tissent, un univers se construit.



Lundi 23 décembre 2013 | 15h | Grandmenil (Manhay) | Salle « L'Union de la Jeunesse » | Voie Habotte.5

Une organisation conjointe de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et du Comité culturel de Manhay

A proximité de chez nous :

- « Nox » par la Compagnie L'Anneau | Théâtre dès 4 ans | Dimanche 29 décembre 2013 | 15h | Erezée | Salle du Concordia (Rue des Combattants, 14)
- **« Bleue »** De Geneviève Laloy | Chansons pour enfants dès 4 ans | **Lundi 30 décembre 2013** | 15h | La Roche | Salle « Faubourg Saint-Antoine » (Place du Bronze, 15)
- **« Macaroni »** par le Théâtre des Zygomars | Théâtre et marionnettes dès 8 ans | **Jeudi 2 janvier 2014** | 15h | Rendeux | Complexe scolaire (Route de La Roche, 22)
- **« Toute seule »** par la Compagnie La Berlue | Théâtre de 5 à 9 ans | **Samedi 4 janvier 2014** | 15h | Barvaux (Durbuy) | Salle Mathieu de Geer (Parc Juliénas, 2)

Consultez le programme complet sur : www.maisondelaculture.marche.be!



LA CONFRÉRIE DU GLORIEUX SAINT-HUBERT

Ce 23 novembre 2013, 52 confréries gastronomiques de la Fédération des Confréries de Wallonie-Bruxelles, de Flandre et de l'est de la

France avaient rejoint la commune de Manhay pour participer à notre 19ème Chapitre. Trois personnes de la Commune de Manhay avaient été invitées à y recevoir le titre de Compagnon d'Honneur; seul Monsieur Claudy Huet a répondu présent. Nous avions également le plaisir de recevoir, cette année, Monsieur Jean Levieux, président du Grand Conseil de la Tradition Gastronomique et Culturelle de Wallonie et de Bruxelles-Capitale et Monsieur Jean-Claude Cordier, représentant du Conseil Noble du Luxembourg belge qui, comme le veut la tradition, nous assistèrent durant les intronisations. C'est avec la bonne humeur qui nous caractérise lors de nos déplacements que nous avons accueilli nos hôtes dans la salle de l'Entente de Manhay. Cette cérémonie et les agapes qui ont suivi, ont été, selon les commentaires des invités, d'une excellente qualité.

Une fois encore, nous pouvons dire que nous aurons réussi à promouvoir la commune de Manhay durant toute cette année 2013, d'une part, grâce à notre participation au chapitre annuel de 51 confréries et d'autre part, grâce à notre présence lors de différentes manifestations, entre autres, « Flammes » à Bomal (plus de 3000 personnes sur le site), la Journée Annuelle des Confréries de Wallonie-Bruxelles à Maredsous (plus de 15000 personnes pendant la journée) ou encore le marché des produits du terroir de la province de Luxembourg, sur la place du même nom à Bruxelles (près de 25000 personnes selon la police).

Il y eut également, et comme chaque année depuis 10 ans, la journée philanthropique, cette fois au profit de Simon et de l'association «Tous avec Emy». A la vue de ce bilan 2013, je ne puis que féliciter mes 10 consœurs et confrères pour leur travail et leur implication dans la vie de notre confrérie.

Je sais qu'à la lecture de ces lignes, certaines personnes se demanderont ce qu'est exactement une confrérie gastronomique et quelle peut être son utilité aujourd'hui...

Une confrérie gastronomique rassemble des personnes désireuses de promouvoir leur région via un produit de bouche ancestral et un produit dit « d'accompagnement » et ainsi, en valoriser l'histoire et le patrimoine. C'est également une partie de folklore, d'histoire vivante par le choix de la tenue, des couleurs et bien souvent, des termes utilisés pour désigner les membres. A l'heure d'une uniformisation intensive de la gastronomie, d'une modernisation rapide de la société, une confrérie joue le rôle de mémoire régionale.

C'est également un atout pour les acteurs du tourisme local. J'en veux pour exemple le nombre de participants à notre chapitre qui en profitent pour passer le week-end dans la région. En quelques années, la Confrérie du Glorieux Saint-Hubert est devenue une véritable carte de visite de la

Las Mouvalles de MANHAY

commune de Manhay pour ce qui est du folklore et des traditions. C'est avec la volonté de continuer dans cette direction et fidèles à notre devise «Bien faire et laisser dire» que nous abordons d'ores et déjà les préparatifs de notre 20ème chapitre pour la fin du mois de novembre 2014 et également, notre 20ème année d'existence en 2015.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site : http://www.glorieuxsainthubert.be ou à prendre contact avec nous : cgsh@skynet.be

> Pour la Confrérie du Glorieux Saint-Hubert Pascal Cornet - Grand Maître du Palais



Les participants au 19ème Chapitre.

VAUX-CH'AVANT – FÊTE DES VIEUX MÉTIERS

Chers habitants de la commune de Manhay,

Un projet réjouissant est né dans le village de Vaux-Chavanne : l'organisation d'une journée consacrée aux vieux métiers. Celui-ci se tiendra le <u>17 août 2014</u>.

Il s'agira d'y présenter le fonctionnement d'un village ardennais du début du siècle dernier. Les petits artisanats, la ferme, la cuisine d'autre fois, les travaux forestiers, le braconnage, les travaux ménagers ainsi que l'école à l'ancienne sont autant d'activités qui composeront cette représentation. Le tout sera axé sur une organisation didactique. Afin d'en faire un évènement digne de ce nom, nous faisons appel à toute personne de la commune ou à vos connaissances, séduites par ce projet et ayant envie

de participer, de montrer son savoir-faire, ou encore d'apprendre un métier. Si vous souhaitez venir rejoindre notre équipe et obtenir de plus amples renseignements,

n'hésitez pas à prendre contact avec le comité organisateur :

 $A lain\ LIBAR-0496/618.477-al2366@hotmail.com-Damien\ BARBETTE-0479/321.201-al2366@hotmail.com-Damien\ BARBETTE-0479/321.201-al2366@h$

barbette.damien@gmail.com - Pierre-Yves BERNIER —
P.BERNIER@lindab.com - Catherine HAGELSTEIN —
cath.hagelstein@gmail.com - Marie-Thérèse HUBERT —
0499/377.917 — j.derenne@skynet.be - Vincent MATHIEU —
0498/055.704 — mathieulievine@hotmail.com - Léon CORNET —
0475/417 433 — Jeoncornet@skynet be - Stephanie HOHEISER —

0475/417.433 — leoncornet@skynet.be - Stephanie HOHEISER — 0497/639.235 — phanche4@hotmail.com

Nous sommes également à la recherche de : vieux outils, machines, vêtements d'antan

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons à la réunion du mardi 17 décembre 2013 à 20h à la salle « Li Vâ d'Chavan » à Vaux-Chavanne. Cette réunion se clôturera avec le verre de l'amitié.



LE GOÛTER ANNUEL DU CPAS

Cette année, c'est un nouveau conseil du CPAS qui a accueilli les aînés de la commune à la salle de Vaux-Chavanne, pour le traditionnel goûter annuel.

Ce nouveau conseil, sous la présidence de Françoise CORNET, se compose de : Isabelle ZUNE, Emmanuel LEBOUTTE, Dominique PERILLEUX, Jean-Pol TRIBOLET, Nancy MULHEN, Elodie BECHOUX, Frédéric RIX-HON, Patrick GILLARD.

Françoise Cornet a rappelé que c'est grâce à une équipe dynamique que le CPAS peut maintenir tous les services qui existent en son sein. Elle a ainsi évoqué les différents services et activités à la disposition des citoyens de Manhay:

- « Les repas à domicile : suite au changement de fournisseur nous avons réalisé une enquête de satisfaction qui s'est avérée positive.
- <u>L'Alzheimer café</u>: les rencontres se font le 3ème vendredi du mois dans les bâtiments du cpas.
- <u>L'atelier SNOEZELEN</u>: en collaboration avec l'ASBL SILLAGE Mesdames Céline et Julie REMY ont créé un espace de rencontre et de bien-être avec des stimulations sensorielles visant à la relaxation de la personne.
- <u>L'espace informatique</u>: les cours d'informatique connaissent toujours un réel succès.
- <u>Le service co-voiturage</u> : nous avons quatre co-voitureurs qui ensemble durant l'année 2012 ont parcourus plus de 40.000kms au service de la population et du centre des Racines et des Ailes de Saint Antoine. On ne peut que les féliciter.

Durant le mois d'octobre le cpas en collaboration avec INTEGRA a organisé une semaine de cours pour aider certaines personnes dans l'apprentissage du permis de conduire théorique. »

nt du de o-

L'après-midi a été agréablement animée par l'humoriste Mr Guy MARS bien connu dans la région pour ses histoires savoureuses, ses sketchs en wallon et ses blagues.



UN NOUVEAU VÉHICULE POUR LA DISTRIBUTION **DES REPAS À DOMICILE**

Le 18 octobre dernier, le CPAS a inauguré le nouveau véhicule Visiocom, qui sillonne les routes et chemins de la Commune, pour distribuer les repas chauds qui sont préparés par un nouveau fournisseur, le Traiteur DONNEUX de Stoumont.

Extrait du discours prononcé à cette occasion, par la Présidente Françoise CORNET:

« Ce nouveau véhicule, un Renault Kangoo, est un outil capital pour le développement des services à la population qu'offre le CPAS de Manhay.

Le vieillissement de la population, la précarité de certains revenus, la crise économique, l'aspect rural de la Commune de Manhay, autant de réalités qui ont incité le Conseil de l'Action Sociale à développer un Service de repas chauds à domicile. Faire fonctionner ce service signifie pour le CPAS d'en assurer la distribution et ce, à un prix raisonnable.

Afin de continuer à offrir des tarifs accessibles à tous, nous avons donc renouvelé la convention avec la société Visiocom. Pour rappel, ce partenariat avec la société Visiocom propose de financer un véhicule par la publicité. Pour mener à bien cette nouvelle convention et donc, ce nouveau véhicule, il fallait aussi la collaboration des indépendants, des firmes ou commerces de l'entité ou des communes voisines, qui ont été contactés pour apposer leur publicité sur la voiture. Et beaucoup ont répondu présents et je tiens à les remercier particulièrement car sans eux, le CPAS ne disposerait pas de cette nouvelle camionnette.

le remercie donc très sincèrement : Le Parc Chlorophylle, La SA Bodson, La SPRL Roberty, Euro-Camping, ISOMETAL, La SA Heck, Marc POTTIER pour ING Manhay, JEHOULET Bois, La SA Barthélemy-Demoitié, Le Car-Wash KIMMES, les Ets Thierry THIRION.

Je tiens également à remercier les membres du personnel du Service des repas chauds, Mmes THEATE et SON pour leur dévouement auprès de nos administrés.

Enfin, au nom de tout le personnel du CPAS et des membres du Conseil de l'Action Sociale, je vous remercie chaleureusement pour votre présence et je vous invite à aller admirer ce nouveau véhicule et ensuite, à prendre le verre de l'amitié. »











UN NOUVEAU SITE D'AIDE A L'EMPLOI DANS NOTRE COMMUNE

A la demande de quelques employeurs de la région souhaitant faire connaître leurs offres d'emploi au niveau local, l'Agence Locale pour l'Emploi de Manhay, en collaboration avec l'Administration communale, a créé un site internet pour faciliter la visibilité de ces offres.

Dès à présent, non seulement vous pouvez demander l'affichage vos offres d'emploi à l'« Espace Emploi » de la Commune mais également en demander la publication sur le site internet de l'Agence Locale pour l'Emploi <u>www.manhayemploi.be</u>.

Toute proposition d'amélioration du service est la bienvenue.

Agence Locale pour l'Emploi de Manhay asbl : Voie de la Libération 4 - 6960 MANHAY - Tél. 086/45.03.20 (matin) llafalize@manhay.org - Locale pour l'Emploi www.manhayemploi.be.

Toute proposition d'amélioration du service est la bienvenue.

DES NOUVELLES DU PARC CHLOROPHYLLE

L'année 2013 se termine doucement avec une fréquentation de 48 400 visiteurs, soit la seconde meilleure saison depuis l'ouverture du parc le 15 mai 2002. 2007 reste l'année phare avec 49 250 visiteurs, à la suite de la visite privée du Roi Philippe et sa famille. Chaque année, la hausse du chiffre oscille entre 2 et 5%.

Nous accueillons toujours autant d'écoles, de familles et de groupes, très contents de leur passage à Chlorophylle.

En 2014, les deux fêtes annuelles auront lieu les dimanches 18 mai et 21 septembre. N'oublions pas la traditionnelle chasse aux oeufs du lundi de Pâques à 10h pour les petits.

Souhaitons bon vent à Edith Lugens, après ses trois années passées à la Brasserie du Parc Chlorophylle!

Au Parc Chlorophylle, la nature se faufile!

Informations: José Burgeon - Manager Parc Chlorophylle Rue des Chasseurs Ardennais, 60 Dochamps-6960 Manhay - Tel: 084/37.87.74 - Fax: 084/37.97.29 E-mail: info@parcchlorophylle.com - Web: http://www.parcchlorophylle.com

CARNET CIVIL

Nous saluons la venue parmi nous de :

Lily ANDRE de Grandménil Louison TOMBEUX de Chêne-al'Pierre Lila GANTIER-LAMBERT de Lamorménil Jack LECLERCQ de Harre Louis EVRARD de Deux-Rys Mélissa DEVILLE d'Odeigne Siméon BURETTE de Harre Louise ARIMONT de Grandménil Alison VETTENBURG de Vaux-Chavanne Lélia VANDEWEYER de Harre Lucas DEVILLE d'Oster Matty HAID de Harre

Nous nous joignons au bonheur de

Marie-Françoise DEHARD de Dochamps David GOOTS de Dochamps Nancy RUELLE de Freyneux

Claude DEHARD de Freyneux

Nous regrettons la disparition de

Denise LAMBOTTE d'Oster lean-Marie BECHOUX de Lafosse Victor DEPIERREUX de Grandménil Alain VINCENT de Manhay

JUBILES

Cette année notre commune a eu le plaisir de fêter un couple à l'occasion de ses noces de platine : il s'agit de Monsieur Jean DEJASSE et Madame Jeanne MESTDAGH d'Odeigne, qui totalisent 70 ans de mariage.

Monsieur Antoine DE CONINCK et Madame Marie Louise VAN AVERMAET de Dochamps - Monsieur Marcel MOSSIAT et Madame Francine PIRSON de Lafosse - Monsieur Camille FONTAINE et Madame Renée TRIBOLET de Chêne-al'Pierre - Monsieur Emile SER-VAIS et Madame Yvette BAIWIR de Chêne-al'Pierre



Photo Benoît Cornet.



Quatre couples ont également été reçus à la maison communale à

l'occasion de leurs noces d'or (de gauche à droite sur la photo):

SYNDICAT D'INITIATIVE de Manhay A.S.B.L.



Siège social: Syndicat d'Initiative de Manhay - Voie de la Libération, 4 — 6960 MANHAY E-mail: info@simanhay.be

Personne de contact à l'administration communale: Brigitte Lespagnard — 086/21.99.67



Marché de Noël

organisé par le Syndicat d'Initiative à la Salle de l'Entente à MANHAY



DIMANCHE 15 décembre 2013 de 10 à 18 heures.

De nombreux artisans vous proposeront : décorations de Noël, bijoux, idées petits cadeaux, friandises, pralines, etc.... Ne ratez pas ce petit moment d'émerveillement dans un décor étincelant et féérique.



Visite du Père Noël - distribution de friandises

Bar et petite restauration Entrée gratuite Bienvenue à toutes et tous



CONCERT DE NOEL: INVITATION

La chorale "Les Chœurs du Bois du Pays", sous la direction de Paul HUBERT, interprètera son traditionnel concert de Noël le dimanche 22 décembre à 16h00 en l'église Sts Pierre et Paul de Dochamps.

Bienvenue à toutes et tous pour vivre Noël avant Noël

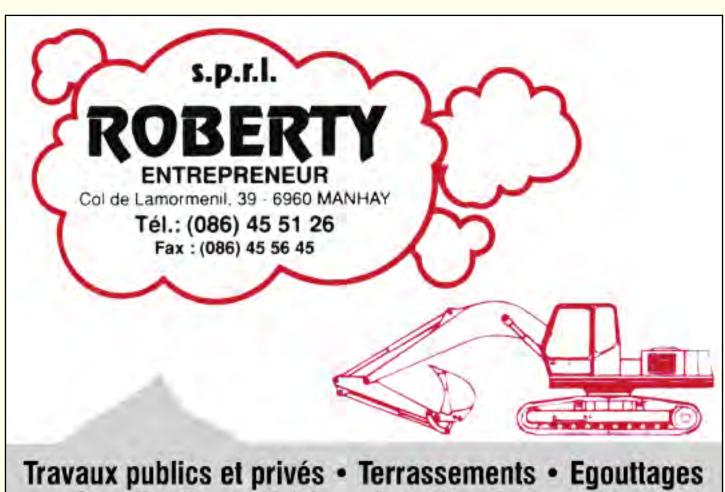
Une deuxième représentation aura lieu le vendredi 27 décembre à 20h00 en l'église St Laurent d'Erezée.











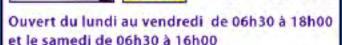
Canalisations - Voiries . Location de containers

Fax: 084/46.75.87 Rue de la Jonction, 20 6990 HOTTON









E-mail: info@mabegra.be / Site: www.mabegra.be



Rue du Vicinal, 24 6960 Manhay